



---

## A vos agendas

**Mercredi 20 juillet** Relevé des compteurs d'électricité

**A partir du 29 août** Relevé des compteurs d'eau

**Samedi 3 et dimanche 4 septembre** fête

**Samedi 15 octobre** troc des plantes d'automne du SIMR au Vézier

---

## Secrétariat de mairie

**Lundi 25 juillet  
le secrétariat de mairie  
ne sera ouvert que  
de 18h00 à 19h30**

---

## Risques d'incendie

### Dispositions préventives pour limiter les risques d'incendie :

Les risques de mise à feu étant accrus, il convient de limiter les activités susceptibles de générer un incendie.

Pour le secteur agricole, le brûlage des chaumes est d'ores et déjà interdit par arrêté.

Pour toutes les activités domestiques, il est essentiel de limiter les risques de mise à feu en rappelant l'interdiction de brûlage de déchets verts, voire en annulant ou interdisant certaines manifestations si la situation devenait critique (bûchers, feux d'artifice...)

Mairie du Vézier : permanence le 1 <sup>er</sup> samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 Lundi de 14h00 à 19h30 (élu de 18h00 à 19h30) tél. : 09 60 00 20 44 - fax : 03 26 81 94 26 Maire : 03 26 81 94 13 ou 06 88 83 18 11 adresse électronique : <a href="mailto:mairie.vezier@orange.fr">mairie.vezier@orange.fr</a> Site : <a href="http://vezier.jimdo.com">http://vezier.jimdo.com</a> Liste de diffusion : <a href="mailto:vezier@yahoogroupes.fr">vezier@yahoogroupes.fr</a>
---

